

COMMUNE DE FIRMINY
Délibération n°DCM_20240402_10
Référence Nomenclature n°7.2

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE FIRMINY

Direction en charge : Ressources et Appuis Fonctionnels
Service en charge : Finances & Prospective budgétaire

OBJET : Budget Ville – Taux d'imposition communaux - Année 2024

Vu le Code Général des Impôts et notamment son article 1639 A selon lequel la Commune fait connaître aux services fiscaux, avant le 15 avril de chaque année, sa décision relative aux taux d'impositions. Cette date est fixée au 30 avril l'année où intervient le renouvellement des Conseils Municipaux,

Considérant que les autres composantes de ces impositions relèvent des services fiscaux et que la réévaluation des bases d'imposition est établie chaque année par le Gouvernement,

Considérant l'entrée en vigueur du schéma de financement issu de la refonte de la fiscalité locale en 2021, il est rappelé au Conseil Municipal les taux d'imposition de l'année 2023 :

- Taxe Habitation (résidences secondaires/THLV) : 12,40 %
- Taxe Foncière Propriétés Bâties (TFPB) : 38,84 %
- *Taux communal 2020 sans augmentation + Taux départemental 2020*
- Taxe Foncière Propriétés Non Bâties (TFNB) : 31,80 %

Il est proposé de maintenir au titre de l'année 2024, les taux d'imposition comme suit :

- Taxe Habitation (résidences secondaires/THLV) : 12,40 %
- Taxe Foncière Propriétés Bâties (TFPB) : 38,84 %
- Taxe Foncière Propriétés Non Bâties (TFNB) : 31,80 %

Il est donc proposé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Approuver les taux d'imposition pour l'année 2024 tels que définis et mentionnés ci-dessus,
- Donner tous pouvoirs à Monsieur le Maire ou à son représentant à prendre toutes les dispositions ainsi qu'à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

COMMUNE DE FIRMINY
Délibération n°DCM_20240402_10
Référence Nomenclature n°7.2

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'Unanimité,

- **APPROUVE** les taux d'imposition pour l'année 2024 tels que définis et mentionnés ci-dessus,
- **DONNE** tous pouvoirs à Monsieur le Maire ou à son représentant à prendre toutes les dispositions ainsi qu'à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Pour extrait conforme, fait à Firminy, le 02 avril 2024

Le Secrétaire de Séance,



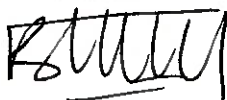
Jean-Claude DUMOND

Le Maire,



Julien LUY (2702)

Certifié exécutoire compte tenu de sa publication
en date du 09.04.24
Pour le Maire et par délégation,
Le Directeur Général des Services
S. BELAID /



Conformément aux articles R 421-1 et suivants du Code de Justice Administrative, la présente délibération pourra faire l'objet d'un recours gracieux devant l'autorité territoriale ou d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Lyon dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication, soit par voie postale au 184 rue Duguesclin - 69003 LYON ou par voie dématérialisée via l'application « Télérecours citoyens » sur le site www.telerecours.fr.

DEPARTEMENT DE LA LOIRE
ARRONDISSEMENT DE SAINT-ETIENNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE FIRMINY

SEANCE DU MARDI 02 AVRIL 2024

Budget Ville – Taux d'imposition communaux - Année 2024

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué par Monsieur le Maire, le Mardi 26 Mars 2024, s'est réuni Salle du Conseil en Mairie de Firminy, le Mardi 02 Avril 2024 à 18 heures, sous la présidence de Monsieur Julien LUYA, Maire de la Ville de FIRMINY.

PRESENTS :

M. LUYA Julien, M. CHALAND Christophe, Mme SUZAT GIULIANI Eveline, M. CELLE Denis (à partir de 19 h 01), Mme MOUNIER Béatrice, M. MADO Patrick, Mme GUILLOT Laëtitia, M. MAZARI Nabil, Mme GIL Nathalie, M. ROBERT Loïc, Mme DREVET Leslie, Mme COLOMBET Lyla (à partir de 18 h 30), M. CHANUT Robert (à partir de 18 h 35), M. ZEDDA Marc, Mme CAMOSSO Jacqueline, M. GRANGE Gaëtan, Mme MAISONNEUVE Marie, M. VALLER Daniel, Mme BERTOLETTI Christiane, M. LEVET Vincent, M. LOMBARDIN Daniel, Mme FILLOUX Tiffanie (jusqu'à 20 h 30), M. DUMOND Jean-Claude, M. PETIT Marc, Mme PERRON Julie, M. MENDES José, Mme GIBERNON Danielle, M. CHARTRON Jean-Paul, Mme TAING Claire, Mme PUTOT Anne-Sophie.

POUVOIRS :

M. CELLE Denis (jusqu'à 19 h 01) à Mme MOUNIER Béatrice, Mme COLOMBET Lyla (jusqu'à 18 h 30) à Mme SUZAT GIULIANI Eveline, M. CHANUT Robert (jusqu'à 18 h 35) à M. LEVET Vincent, M. TABELLION Patrick à Mme MAISONNEUVE Marie, Mme ROCHE PINEL Arlette à Mme CAMOSSO Jacqueline, Mme FILLOUX Tiffanie (à partir de 20 h 30) à Mme Laëtitia GUILLOT, Mme PORTAILLER Chantal à M. MADO Patrick.

SECRETAIRE DE SEANCE : M. DUMOND Jean-Claude

PERSONNEL ADMINISTRATIF : M. BELAÏDI Saïd, Directeur Général des Services,
Mme MACÉ M-France, Responsable service Assemblée
Mme LUACES Géraldine, Responsable service Finances

Nombre de conseillers en exercice :	33
Nombre de membres présents :	30
Nombre de pouvoirs :	3
Nombre de membres absents :	0
Nombre de votants :	33

